

Balaguier/Rance, La Bastide Solages, Brasc, Combret, Coupiac, Laval-Roquecézière, Martrin, Montclar, Montfranc, Plaisance, Poushomy, Saint Juéry le Château, Saint Sernin/Rance, La Serre

Mes vœux pour 2009 :

« Je vous souhaite d'avoir le temps d'espérer, d'aimer et de rêver » !

Conseil Général : « Quelques chiffres clés de 2007 » (dépenses réalisées)

Education – Formation

249 000 € aux établissements scolaires dans le cadre de leurs actions pédagogiques et près de 151 000 € d'aides aux familles dans le cadre de leur scolarité. Près de 67 700 € attribués aux structures oeuvrant en faveur de l'orientation des jeunes.

Culture et Patrimoine

Animation culturelle : 4 983 794 €. Patrimoine culturel : 1 177 650 €. Sport et Jeunes : 446 600 €
Bibliothèque Départementale : acquisitions de documents pour 205 963 €

Routes

Longueur du réseau routier départemental : 5 915 km

Modernisation : 31 610 300 € ; Sauvegarde : 17 949 277 €

Viabilité (entretien courant et hivernal) : 7 887 210 €

Nombre de ponts : 1 383

Investissements réalisés en 2007 : 7,9 M€

Nombre d'emplois concernés par ces travaux : 1300 (1000 emplois privés et 300 publics)

Dépenses d'équipement de la voirie : 200,47 € / hab. /an

Transports

En 2007, 14 604 élèves ont été aidés dans leur déplacement pour un coût de 13,8 M€

Le coût moyen annuel de transport d'un élève demi-pensionnaire a été de 1 056 €

Solidarité, Action sociale

77 148 581 € ont été consacrés aux personnes âgées et handicapées

35 301 990 € ont été dépensés au titre de l'APA

1 553 536 € ont été dépensés pour la création, l'extension ou l'humanisation d'établissements médico-sociaux

14 241 020 € ont été dépensés en matière d'emploi et d'insertion. 10 998 800 € ont été dépensés pour le RMI

21 225 217 € ont été dépensés au titre de l'aide à l'enfance et à la famille.

422 050 € ont été dépensés en matière de prévention sanitaire

Développement local, Aménagement du territoire

Aides aux projets d'investissement des entreprises : 997 014 €

Opérations économiques structurantes : 447 817 €. Zones d'activités : 545 298 €

Modernisation, extension de l'hôtellerie et auberges de campagne : 317 146 €

Création de meublés de tourisme : 520 000 €. Equipements touristiques structurants : 794 921 €

Gestion des déchets : plus de 700 000 €. Assainissement et eau potable : 5 499 117 €

Encouragement à l'agriculture : 554 419 €. Installation jeunes agriculteurs : 130 500 €

Fonds forestier départemental : 80 000 €. Aménagement foncier : 1 521 799 €.

Amélioration foncière : 137 000 €

Près de 7 M€ attribués aux communes et à leurs groupements pour l'aménagement du territoire et le développement local.

Effectifs des personnels permanents au 31/12/2007 : 1776, pour un budget réalisé de 35 516 108 €

SOCIAL (2009) : Sécurité Sociale : le plafond de la Sécurité sociale, qui sert de référence au calcul de certaines cotisations sociales (assurance vieillesse, contribution au Fonds national d'aide au logement, régimes complémentaires de retraite notamment), passe à 2 859 euros par mois à partir du 1er janvier, soit une augmentation de 3,1% par rapport à 2008.

Allocations familiales : une famille de deux enfants touchera 123,32 euros nets mensuels en 2009.

Le montant du Revenu minimum d'insertion (RMI) pour une personne seule sans enfant, 454,63 euros, deux enfants 681,95€ (personne seule ou couple , 2 enfants 818,34€.

« Le minimum vieillesse (633,12 euros/mois pour une personne seule) sera revalorisé de 6,9% en 2009.

COMMISSIONS PERMANENTES (2009)

Fonds d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (chèque conseil de 6 x 275 €) : 1 à Martrin, 1 à St Juéry, 2 à Laval Roquecezière, 1 à Pousthomy, 1 à Coupiac. (aide aux capitaux propres, hors cadre familial 3 x 4 319,50 €) : 1 à Coupiac et 2 à Laval Roquecezière.

Opération Façades : Brasc : avenant à la Convention Façades.

Cessions à titre onéreux : Rectification, élargissement et aménagement des routes départementales, RD 90 Coupiac – Martrin 1 476,69 € (- 31,65)

Evènements exceptionnels :

RD 106 : réparation mur de soutènement pour 25 000 €

RD 90 : confortement talus par enrochement pour 55 000 €

La Bastide-Solages : 9 137 € dans le cadre des acquisitions, cessions et échanges de parcelles et diverses opérations foncières pour l'aménagement de la RD 665 (superficie de 32250 m²).

Routes : RD 33, aménagement et élargissement à La Frégère », estimatif de 65 000 € TTC.

RD 999, réfection chaussée (communes de Balaguier, Pousthomy, St Affrique, Vabres), estimatif 510 000 €.

Fonds départemental d'entretien du patrimoine communal (routes) : 19 279 € à la CC 7Vallons, 22 207 € à la CC St Serninoise, 1 800 € à la Baside Solages.

Voyages scolaires éducatifs

Ecole de Coupiac : 21 élèves pour 4 jours, hors département tarif 3,80 €

Ecole Publique de Laval Roquecezière pour 4 jours, 13 élèves à 6 €.

Maison Familiale Rurale pour 4 jours, 13 élèves à 3,80 € (hors département)

Ecole Publique de St Sernin/Rance pour 4 jours, 18 élèves à 4,60 €.

Transports scolaires et interurbains : transports à la demande participation départementale sur Coupiac (CC 7Vallons) 3 815,85 €, sur St Sernin/Rance (CC St Serninoise) 482,98 €.

Commission enfance et famille et prévention des risques. Aides pour l'achat de titres de transport scolaire : 400 € pour 8 enfants.

Aide départementale à la scolarité : 30 enfants aidés pour un total de 2 270,00 €.

Le Département accorde des bourses départementales aux enfants fréquentant des établissements publics, privés et agricoles des premier et second degrés dont les familles sont domiciliées dans le département. Cette aide, dont le montant varie selon la situation de l'enfant (1/2 pensionnaire, pensionnaire, boursier, non boursier) permet à des familles aux revenus modestes de faciliter la scolarisation de leurs enfants.

Montants des aides selon les critères ci-joints, sont les suivants :

Primaire : 76 €. Secondaire, ½ pensionnaire : boursier 60 €, non boursier 115 €. Secondaire, pensionnaire : Boursier 115 €, non boursier 229 €.

Fonds Départemental de péréquation de la taxe professionnelle en faveur des communes ou groupements

de communes défavorisés en raison de leurs charges par rapport à leur budget : Balaguier 10 000 €, Martrin 10 000 €, Montclar 32 500 €, Montfranc 12 500 €, Plaisance 10 000 €, Communauté de Communes des 7 vallons : 20 000 €, Communauté de Communes du Saint-Serninois : 20 000 €.

Répartition au titre de l'écrêtement des bases des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : bénéficiaire la CC des 7 Vallons pour 53 873 €.

Fonds départemental des taxes additionnelles aux droits d'enregistrements : répartition 2008 sur le produit 2007 : 105 448 € pour les 14 communes. (rappel 2007 : 89 098 €). Répartition suivant le barème : 40% importance de la population, 30 % dépenses d'équipement, 30 % effort fiscal.

Programme Equipements lourds et structurants des territoires à dominante rurale.

Après modification du projet, l'aménagement de la bibliothèque au rez-de-chaussée de la Maison Pour Tous est acté. L'aide départementale sera maintenue à hauteur de 11 194 €.

Aide de 4 199 € à la CC du Saint-Serninois pour la création d'une aire de service pour camping-cars.

Aide de 22 870 € pour l'aménagement d'un hôtel-restaurant à Combret.

Fonds Départemental d'entretien du Patrimoine Communal, volet voirie : CC du Pays St Serninois 22 207 €, 1 800 € à La Bastide Solages, CC 7 Vallons 19 279 € (enveloppe cantonale : 43 286 €).

Volet Bâtiments. entretien des monuments historiques classés : 1600 € à Saint Sernin/Rance (église collégiale)

Affaires culturelles : au Château de Coupiac pour le Festival des conteurs 5 000 € et pour montage d'expositions : 750 €, Musée de la Marionnette 400 €. Chantiers de bénévoles : 1900 € aux Amis du château de Coupiac. Sauvegarde du petit patrimoine bâti : Commune de Martrin 1 798 € pour la restauration d'un ancien four à pain.

Politique Départementale touristique : aide de 6 282 € à St Sernin/Rance pour la réalisation d'une aire de loisirs.

Services de proximité à la population : subvention de 900 € pour l'acquisition de 2 défibrillateurs à Montclar.

Commission Formation, Enseignement supérieur : 91 000 € pour la restauration d'un dortoir à la Maison Familiale Rurale de St Sernin/Rance

Aide aux communes en matière d'assainissement et d'eau potable : à la commune de St Sernin/Rance pour la construction d'un silo à boue et d'une fosse de dépotage subvention de 155 000 €.

Pour les travaux, la participation départementale peut varier de 15 à 30% au regard du nombre d'opérations éligibles et des crédits budgétaires disponibles pour l'année en cours. De plus, une bonification de 10% est accordée aux collectivités dont la gestion du service assainissement respecte les deux critères suivants : la mise en place d'une redevance assainissement, la participation du budget général au budget assainissement (quand elle est autorisée) ne pourra être supérieure ou égale à 50%.

Financement d'une étude de faisabilité sur l'assainissement du bourg de Plaisance et du hameau du Mialet : aide accordée de 2 440 €.

Périmètres de protection des captages : à Montfranc 2 182 €.

Coupiac : financement d'une étude de diagnostic de réseaux, aide de 3 989 €.

Aide de 10 976 € octroyée au SIAEP des Rives du Tarn pour le raccordement de trois exploitations agricoles sur Coupiac.

Environnement et Développement durable : 18 487 € au syndicat de la Vallée du Rance

Visite cantonale du Sous/Préfet

le 18 décembre Monsieur le Sous Préfet effectuait une visite cantonale, le but étant la découverte d'un Canton très grand, d'une géographie au relief souvent difficile.... Lors de la rencontre avec les Maires du Canton, Monsieur le Sous Préfet nous a invités à continuer la réflexion pour un périmètre pertinent d'une nouvelle communauté de communes, avec les cantons de Camarès et Belmont par exemple. Sachant qu'une

fusion des communautés de Coupiac et St Sernin/Rance pourrait être la première étape. Les 14 communes devaient être traversées, six étapes étaient prévues. Il n'aura pas été possible d'aller sur 3 communes et une visite a dû être annulée.

Contact avec les élus :

en septembre j'envoyais dans toutes les mairies une lettre adressée aux élus des communes afin de leur proposer une présentation des compétences du Conseil Général ; à ce jour près de la moitié des communes m'ont invité.

RAPPEL « Bien vivre sa retraite chez soi » :

besoin d'un conseil, d'une information afin de favoriser le maintien à domicile de personnes âgées, n'hésitez pas à consulter le point d'information cantonal au 05 65 98 18 40, du lundi au samedi de 10h à 16h.

Haut débit par la technique Wi-Max : les personnes qui ne peuvent l'obtenir peuvent m'envoyer une lettre adressée au Président du Conseil Général.

CHOSSES LUES...

extrait de « La liberté pour quoi faire »

Pour la dernière fois, à la veille de mourir, Bernanos jette son regard d'homme libre au monde contemporain, tant il est vrai qu'une des fonctions de l'esprit est de réveiller sans cesse l'inquiétude, et de renverser toutes les garanties du confort intellectuel.

« Un prophète n'est jamais prophète qu'après sa mort, et jusque là, ce n'est pas un homme très fréquentable. Je ne suis pas un prophète, mais il arrive que je voie ce que les autres voient comme moi, mais ne veulent pas voir. Le monde moderne regorge aujourd'hui d'hommes d'affaires et de policiers, mais il a bien besoin d'entendre quelques voix libératrices. Une voix libre, si morose qu'elle soit, est toujours libératrice. Les voix libératrices ne sont pas les voix apaisantes, les voix rassurantes. Elles ne se contentent pas de nous inviter à attendre l'avenir comme on attend le train. **L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait** » Georges Bernanos (1888 – 1948)

Environnement

Il est évident que nous commençons à nous heurter aux limites écologiques de l'activité économique. Un système économique libéral, dont le but est la recherche du profit à court-terme pour des intérêts particuliers, ne peut prendre en compte les coûts à long-terme tels que la dégradation de l'environnement. Les modèles économiques actuels sont également inaptes à estimer à sa juste valeur la "production" de la nature, indispensable à notre survie: production d'oxygène, fixation du gaz carbonique par les forêts et les océans, régulation de la température, protection contre les rayonnements solaires, recyclage chimique, répartition des pluies, production d'eau potable, production d'aliments, etc. Si nos modèles économiques intégraient le coût réel de la destruction de la nature, de la pollution, des modifications climatiques, cela changerait radicalement notre estimation de ce qui est "rentable" et de ce qui ne l'est pas.

Progrès ?

Rome 9/12 2008 : 963 millions de sous-alimentés dans le monde. Le bilan du fait des prix élevés des denrées alimentaires et la crise économique ne présage rien de bon.

Quarante millions de personnes supplémentaires ont rejoint cette année les rangs des sous-alimentés de la planète du fait principalement de la hausse des prix des denrées alimentaires, selon les estimations préliminaires de la FAO « Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ». Cela porte le nombre d'affamés dans le monde à 963 millions, contre 923 millions en 2007. Et la crise économique et financière actuelle pourrait entraîner une augmentation du nombre des victimes de la faim et de la pauvreté, met en garde la FAO.

Claude Boyer

**Permanences à St Sernin/Rance (Mairie) : tous les premiers samedis du mois
et sur rendez vous à la Mairie de Martrin. Contact : Téléphone 06 87 43 48 63, www.canton-de-st-sernin.net**